



***FSU Rhône***

## **Déclaration liminaire pour le CDEN du Rhône**

**17 février 2025**

La ministre d'État Elisabeth Borne a annoncé : annulation des 4000 suppressions d'emplois et créations de 2000 emplois d'AESH, etc. Ces annonces vont dans le bon sens et sont le résultat de l'action syndicale, mais elles ne sont pas suffisantes.

Au regard de la situation catastrophique dans laquelle est l'Ecole publique, l'annulation des suppressions d'emplois d'enseignant-es ne peut être qu'une première étape dans la reconstruction de l'Education nationale. Cependant cette annulation ne doit pas masquer les suppressions dans le 1er degré, où la baisse d'effectifs aurait dû donner l'occasion d'améliorer les conditions d'apprentissage. Les écoles, collèges et les lycées ont besoin de moyens supplémentaires. L'annonce récente et brutale du gel des fonds alloués à la part collective du Pass culture pour l'année 2025 est tristement emblématique du peu de considération envers les élèves, mais aussi envers les personnels qui s'investissent dans des projets pour leur offrir un accès à des lieux de culture.

Enfin, on ne peut pas terminer sans évoquer les 20 ans de la loi dite "handicap" était votée. Une loi symbolique porteuse d'espoir, garantissant notamment le droit d'être inscrit à l'école pour chaque enfant en situation de handicap et créant les AVS (auxiliaires de vie scolaire) pour accompagner ces enfants en milieu ordinaire. 20 ans après, force est de constater que L'Éducation nationale n'a pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens nécessaires et le personnel suffisant en nombre et formé pour garantir de bonnes conditions de scolarisation à ses élèves. Alors que l'inclusion est un sujet de société majeur, l'Éducation nationale affiche un retard en la matière.